



Le 07/02/2020

Négociation salaires 2020

Politique salariale Renault :

Une baisse des salaires et du pouvoir d'achat !

Toutes les raisons de se mobiliser le 17 février, jour de la négociation pour de réelles AGS

Comme chaque année, la loi impose aux directions d'entreprises d'ouvrir des **Négociations Annuelles Obligatoires** portant sur les salaires, la durée du travail, ou encore l'égalité hommes/femmes....

Concernant les salaires, la direction doit consacrer la 1^{ère} réunion au bilan de la politique salariale pour l'année passée. C'est ce qu'elle a fait, trop sommairement pour la CGT, le 28 janvier dernier.

Néanmoins, et sur la base des « *analyses pour les populations P1 CS* » et les « *Rémunérations moyennes annuelles 2013-2019 (sans DA/DACS)* » communiquées par la direction, la CGT a comparé l'évolution des rémunérations brute annuelle depuis 2013 avec l'inflation sur la même période.

- **Pour les APR :**

Comme le montre le tableau ci-après, pour les P1CS (coef 185) cités en exemple par la direction, le constat est sans appel :

Les P1CS avec 6 ou 19 ans d'ancienneté en 2019 perçoivent un salaire bien inférieur à ce que touchaient leurs collègues en 2013 à coefficient et ancienneté identique et indépendamment d'une AI ou non !

Ceci se traduit par une perte du pouvoir d'achat non négligeable.

Comparaison rémunération brute annuelle hors intéressement					
Coefficient	Ancienneté	2013	Pour garantie du pouvoir d'achat 2013-2019 avec inflation à 5,2% cumulée	2019	Perte pouvoir d'achat
P1 CS sans Ai	6 ans	25 643,00 €	26 964,00 €	26 814,00 €	-150,00 €
	19 ans	29 723,00 €	31 255,00 €	30 536,00 €	-719,00 €
P1CS avec AI 1 Bloc	6 ans	25 892,00 €	27 226,00 €	27 040,00 €	-186,00 €
	19 ans	29 972,00 €	31 516,00 €	30 761,00 €	-755,00 €

Par ailleurs, seulement 4 APR sont aux coefficient 225 et 240 contre 126 en 2013. Et le nombre de P2 baisse à 28,75 % des effectifs contre 34,53% en 2013.

C'est dire la régression en matière de promotion, même si l'accord de reconnaissance (signé par la CGT) a amélioré sensiblement la situation dans la dernière période.

Enfin, il est utile de souligner que les effectifs APR étaient de 8 878 personnes en 2013, contre 7 541 en 2019, soit la suppression de 1 337 CDI APR en 6 ans.

- **Pour les ETAM :**

Lorsque l'on compare l'évolution de la moyenne des rémunérations annuelles de 2013 à 2019, **la perte du pouvoir d'achat des ETAM est encore plus importante que celle des APR**, à

l'exception des salariés au coefficient 305 qui en moyenne augmente leur pouvoir d'achat de 9,33 € par mois.

Comparaison Rémunération moyenne annuelle 2013-2019 (sans DA/DACS) (y compris Allocations trimestrielles -hors intéressement, Primes exceptionnelles)				
Coefficient ETAM	Rémunération 2013	Pour garantie du pouvoir d'achat 2013-2019 avec inflation à 5,2% cumulée	Rémunération 2019	Perte pouvoir d'achat annuelle
285	36 608,00 €	38 513,00 €	36 939,00 €	-1 574,00
305	38 467,00 €	40 469,00 €	40 581,00 €	112,00
335	43 631,00 €	45 902,00 €	44 354,00 €	-1 548,00
365	48 366,00 €	50 883,00 €	49 258,00 €	-1 625,00

Les effectifs ETAM étaient de 10 051 personnes en 2013, contre 8 423 en 2019, soit la suppression de 1 628 CDI ETAM en 6 ans !

Cumulée à la perte CDI des APR, la direction aura supprimé près de 3 000 postes de travail CDI en seulement 6 ans !

- **Pour les cadres :**

De la même manière et sur la base des chiffres direction, la CGT a comparé aussi l'évolution des rémunérations des cadres.

Les cadres en position 1 (position d'embauche pour les moins de 26 ans) voient leur pouvoir d'achat augmenter de 2,8%.

Les cadres position 2 voient leur pouvoir d'achat s'effondrer de 7%. Pour les 3A de 1% et de de 3,5% pour les 3B.

Seuls les 3C (chef de département, de service...) bénéficient d'une hausse de 3%.

- **Les Augmentations Individuelles ne compensent pas la quasi absence d'AGS**

Il est utile de rappeler que depuis le 1^{er} accord de compétitivité de 2013, **les APR ont eu des AGS au rabais pour les seules années 2014 (0,5%), 2017 (0,6%), 2018 (1%) et 2019 (1,4%).**

Les ETAM ont dû se contenter d'un 1% en 2018 et 1,4% en 2019. Quant aux cadres, ils n'ont plus d'AGS depuis bien longtemps.

Le bilan synthétique présenté ici démontre que les Augmentations Individuelles des salaires (pour ceux qui ont encore la chance d'en avoir) ne compensent pas l'absence, ou des AGS au rabais.

Les salaires des Renault sont structurellement en baisse avec à la clé, une baisse croissante du pouvoir d'achat. Mais c'est aussi des qualifications qui sont de moins en moins reconnues !

Dans le contexte actuel, il est utile de rappeler que des salaires en baisse, c'est moins de cotisations sociales pour la protection sociale et le financement des retraites !

Enfin, les résultats financiers sont déjà connus avec un possible Free cash Flow à zéro, soit l'absence de prime d'intéressement. Si ce n'est pas le cas, avec une Marge Opérationnelle sans doute pas supérieure à 4, la prime d'intéressement aux résultats financiers sera de toute façon très inférieure à ce qu'elle était l'an passée.

Pour ne pas continuer à subir une nouvelle baisse de salaire et de pouvoir d'achat en 2020,

la coordination des syndicats CGT appelle l'ensemble des travailleurs à se mobiliser massivement le 17 février prochain, jour de la négociation salariale pour imposer une autre politique salariale avec de réelles AGS pour tous !